



PROCES-VERBAL **du Conseil Municipal du 02/10/2020** **Commune de Saint-Mayme-de-Péreyrol**

L'an deux mille vingt, le vendredi deux octobre à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Mayme-de-Péreyrol, sous la présidence de Monsieur Denis CHAPOUL, Maire de Saint-Mayme-de-Péreyrol, dûment convoqués le vendredi vingt-cinq septembre deux mille vingt.

Nombre de délégués : 11
Nombre de présents : 11
Nombre de votants: 11 dont 0 pouvoirs

Présents : 11

Denis CHAPOUL, Daniel COLASSIN, Mélanie DUPUTEL, Valérie BEN SUSSAN, Sandrine CHAUSSAT, Cybille FLEURY, Franck LAUD, Julien MAZIERE, Adeline RAYNAUD, Jade RIBEIREIX, Cyril RIGAUDIE

Absents excusés : 0

Procurations : 0

Madame Mélanie DUPUTEL est désignée secrétaire de séance.

Invitation des représentants de l'école alternative pour présenter leur action

Représentant légal de l'Association: Philippe Morthelier

Equipe pédagogique: Dominique Proy (Institutrice) et Magali Cottron (Direction)

L'école au Village des Enfants est une association loi 1901 créée en 2013. Ouverture à Bourrou en septembre 2014 avec 9 enfants et déménagement à St Mayme en septembre 2017 avec 16 enfants. Des intervenants bénévoles et des services civiques. Septembre 2020: 15 enfants de 4 à 10 ans.

Les attentes: 1/3 des familles viennent d'autres départements, 2 familles cherchent actuellement à se rapprocher de St Mayme. 5 familles sont en liste d'attente et cherchent des logements. Des demandes sont formulées pour des espaces de travail partagé.

Projet pédagogique basé sur l'éco-citoyenneté (0 déchet, potager), une pédagogie plurielle adaptée à chaque enfant, et le vivre ensemble (entraide, coopération, bienveillance).

Perspectives: lien avec les habitants (gouter avec les anciens, soirée jeux, projections), projet pédagogique (développer l'école à ciel ouvert, réflexion sur le collège), gestion (rémunérer les intervenants et faire évoluer la rémunération des responsables pédagogiques).

Il faut trouver des liens avec le comité des fêtes, et susciter l'envie de la rencontre par des temps collectifs. L'école pourrait également participer à la rédaction du journal de la commune.

Demande de déplacement d'un chemin communal à "La Jaubertie" (Point délibérant)

Votes Pour : 11

Votes Contre: 0

Abstentions : 0

Rapporteur: Denis Chapoul

Une demande de changement d'assiette d'un chemin rural à la Jaubertie (entre les parcelles B831 et B827) a été adressée à la Mairie. Les propriétaires souhaiteraient qu'il soit en bordure de propriété (entre les parcelles B827 et B826), car l'emplacement actuel coupe la propriété en deux, longe les bâtiments et empêche la mise en place de l'assainissement.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Achat terrain M.LAPARRE (Point délibérant)

Votes Pour : 11

Votes Contre: 0

Abstentions : 0

Rapporteur: Denis Chapoul

Le conseil municipal décide d'acquérir le terrain de M. Laparre situé sur les parcelles C447 et C922, pour une surface de 2 279m², au prix de 10 000€.

Désignation d'un représentant à la CLECT (Point délibérant)

Votes Pour : 11

Votes Contre: 0

Abstentions : 0

Rapporteur: Denis Chapoul

CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Cette commission siège une à deux fois par an à Périgueux.

Daniel Collasin est désigné représentant de la commune à la CLECT.

Proposition de la MNT (Points délibérant)

Votes Pour : 11

Votes Contre: 0

Abstentions : 0

Rapporteur: Denis Chapoul

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) propose à ce que la commune participe à la complémentaire santé de ses salariés pour couvrir le maintien de salaire en cas d'arrêt maladie de longue durée.

La proposition de la MNT comporte, à titre d'exemples, les participations appliquées par les communes voisines.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de participer à hauteur de 5€ par mois sur le maintien de salaire de ses employés.

Participation aux dossiers Amelia (Point délibérant)

Votes Pour : 11

Votes Contre: 0

Abstentions : 0

Rapporteur: Denis Chapoul

Le conseil municipal donne son accord pour le règlement des aides pour les dossiers amelia suivants:

- dossier Neusy: 186.58€

- dossier Rigaudie: 1500€

Il faudra prévoir de revoir le budget d'ici la fin de l'année (Décision Modificative).

Travaux Route de la Forge (Point délibérant)

Votes Pour : 10

Votes Contre: 0

Abstentions : 0

Rapporteur: Denis Chapoul

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise Muret pour les travaux de la buse Route de la Forge : 1920€ HT.

Désignation d'un représentant à la Commission de Contrôle des Listes Électorales

Rapporteur: Denis Chapoul

Cette commission a pour objet de contrôler les nouveaux inscrits sur les listes électorales.

Le Maire et les adjoints ne pouvant pas être désignés, la nomination se fait suivant l'ordre du tableau. Julien Maziere est nommé représentant à cette commission.

Point sur Acquisition du Restaurant et consultation citoyenne

Rapporteur: Denis Chapoul

Retour sur l'avis de l'EPF (Etablissement Public Foncier) sur l'acquisition du bar restaurant du bourg.

Point sur la candidature à l'opération 1000 Cafés et sur la consultation citoyenne qui est proposée pour évaluer l'intérêt que portent les habitants à la réouverture de ce lieu.

L'EPF pourrait se porter acquéreur en attendant que la municipalité monte un projet de financement. La reprise par la commune au même prix faisant l'objet d'une convention qui fixe le délai de rachat (le plus souvent 4 ans ou plus à négocier).

En parallèle, l'association SOS 1000 cafés peut intervenir et recruter du personnel pour gérer la structure. Au préalable, l'association souhaite évaluer les attentes de la population quant à l'intérêt d'un éventuel bar restaurant.

Il est proposé de rédiger un questionnaire neutre (à l'initiative de la mairie) à l'attention des habitants pour à la fois sonder leurs attentes et aussi introduire le budget participatif.

Point sur l'assainissement du bourg

Rapporteur: Denis Chapoul

Présentation du projet d'assainissement du bourg en 2 tranches: le bourg dans un premier temps, et la partie hangar / école dans un second temps. Il est demandé à ce que l'on profite de ces travaux pour refaire si possible le réseau d'adduction d'eau potable en même temps (demande faite auprès du Grand Périgueux et du SIAP).

Point sur acquisition hangar HUOT

Rapporteur: Denis Chapoul

L'EPF se prononcera sur sa participation en fonction d'un projet. Il faut donc affiner notre projet (recyclerie, salle polyvalente...) et aller voir ce qui se fait par ailleurs dans le département. Il faudrait également chiffrer le désamiantage du site. Piste de réflexion autour de la location des toits pour du photovoltaïque.

Les temps d'échange sur les autres projets de la commune (assainissement, poubelles) seront l'occasion d'interpeller les habitants sur le projet.

Point sur les poubelles semi enterrées

Rapporteur: Denis Chapoul

3 points sont arrêtés: le terrain Lapare au cimetière, un point aux Montagnens en commun avec St Amand, et l'actuel point de La Renardie

Il reste une incertitude sur le dernier point qui desservirait Castagnol / Les Captus. Les propriétaires contactés pour les emplacements considérés pour être les plus sûrs n'ont pas souhaité nous mettre à disposition du terrain. Il est proposé de poursuivre les recherches et contacts auprès d'autres propriétaires de la commune.

Questions et informations diverses

- Chemins de randonnée:

Nécessité d'intervenir sur le chemin de randonnée entre Les Claveillas et le poste EDF route de Bordas. L'entretien de ce chemin inscrit au PDIPR est à la charge de la commune et le Grand Périgueux nous signale qu'il se referme. Ces travaux sont à ajouter lors du prochain passage de l'épareuse.

- Cimetière:

La Société Goupe-Elabor sera sur la commune le 7/10 pour faire le point sur la procédure de reprise de concessions au cimetière. La procédure arrive à terme en fin d'année.

- Travaux:

Signature d'un devis de 277€ HT pour la mise aux normes des systèmes de sécurité de la salle des fêtes.

Demande de M. Ph. HUOT pour installer à ses frais un miroir pour sécuriser la sortie Route de la Forge.

- Nuisances:

Signalement d'un chien errant et de nuisances sonores liées à des aboiements au Lac Blanc.

La séance est levée à 21:25

Le Maire
Monsieur Denis CHAPOUL

1ère Adjointe
Madame Mélanie DUPUTEL

Conseiller municipal
Monsieur Daniel COLASSIN

Conseillère municipale
Madame Adeline RAYNAUD

Conseillère municipale
Madame Sandrine CHAUSSAT

Conseiller municipal
Monsieur Franck LAUD

Conseillère municipale
Madame Cybille FLEURY

Conseillère municipale
Madame Valérie BEN SUSSAN

Conseillère municipale
Madame Jade RIBEIREIX

Conseiller municipal
Monsieur Julien MAZIERE

Conseiller municipal
Monsieur Cyril RIGAUDIE